

Commission de météorologie agricole

Rapport final abrégé de la dix-septième session

Incheon, République de Corée

18-20 avril 2018



ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE
MONDIALE

OMM-N° 1217

Commission de météorologie agricole

Rapport final abrégé de la dix-septième session

Incheon, République de Corée

18-20 avril 2018



ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE
MONDIALE

OMM-N° 1217

© **Organisation météorologique mondiale, 2017**

L'OMM se réserve le droit de publication en version imprimée ou électronique ou sous toute autre forme et dans n'importe quelle langue. De courts extraits des publications de l'OMM peuvent être reproduits sans autorisation, pour autant que la source complète soit clairement indiquée. La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication doivent être adressées au:

Président du Comité des publications
Organisation météorologique mondiale (OMM)
7 bis, avenue de la Paix
Case postale 2300
CH-1211 Genève 2, Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 84 03
Fax: +41 (0) 22 730 81 17
Courriel: publications@wmo.int

ISBN 978-92-63-978-92-63-21217-7

NOTE

Les appellations employées dans les publications de l'OMM et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation météorologique mondiale, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de certaines sociétés ou de certains produits ne signifie pas que l'OMM les cautionne ou les recommande de préférence à d'autres sociétés ou produits de nature similaire dont il n'est pas fait mention ou qui ne font l'objet d'aucune publicité.

Le présent rapport contient l'ensemble des textes tels qu'ils ont été adoptés en séance plénière et a fait l'objet d'une édition sommaire. La signification des abréviations figure dans METEOTERM, la base de données terminologique de l'OMM, à l'adresse <http://public.wmo.int/fr/ressources/meteoterm>.

TABLE DES MATIÈRES

Page

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX DE LA SESSION	1
APPENDICE 1. ORDRE DU JOUR	3
APPENDICE 2. RÉOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION	4
1 Résultats obtenus pendant l'intersession (2014–2018)	4
2 Égalité entre les hommes et les femmes et autonomisation des femmes	8
3 Examen des résolutions et des recommandations antérieures de la Commission de météorologie agricole	9
4 Priorités (2018–2022) de la Commission de météorologie agricole	10
5 Contributions de la Commission de météorologie agricole à d'autres activités de l'Organisation météorologique mondiale	12
6 Domaines d'action	13
7 Groupe de gestion de la Commission de météorologie agricole	16
8 Structure de travail de la Commission de météorologie agricole	19
APPENDICE 3. DÉCISIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION	27
1 Organisation de la session	27
2 Composition et mandat du Comité de sélection	27
APPENDICE 4. RECOMMANDATIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION	29
1 Sécheresse et désertification	29
2 Point sur les progrès réalisés en météorologie agricole	32
3 Enseignement et formation professionnelle en météorologie agricole	33
4 Examen des résolutions pertinentes des organes directeurs de l'Organisation météorologique mondiale	35
5 Poursuite et renforcement des travaux de la Commission de météorologie agricole	36
APPENDICE 5. LISTE DES PARTICIPANTS	37
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES À LA SESSION (PARTIE II DU PRÉSENT RAPPORT)	

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX DE LA SESSION

1. Le président de la Commission de météorologie agricole (CMAg), M. Byong-Lyol Lee, a ouvert la dix-septième session de la Commission le 18 avril 2018 à 9 h 30, à Incheon (République de Corée). Il a souhaité aux participants la bienvenue en République de Corée et a dit tout le plaisir qu'il éprouvait à prendre la parole à la dix-septième session de la Commission. Il a indiqué que la mission de la Commission était de proposer des orientations scientifiques et techniques aux Membres dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche, non seulement à des fins de production alimentaire mais aussi pour renforcer la gouvernance en matière de risques, en vue d'améliorer la résistance et la viabilité des écosystèmes agricoles, notamment dans le contexte des priorités élevées accordées aux services climatologiques et au développement des capacités. Il a signalé que la Commission de météorologie agricole se distinguait des autres commissions techniques de l'OMM par sa nature pluridisciplinaire, qui impliquait de collaborer étroitement avec des instituts non météorologiques et des organismes au plan national et mondial via des partenariats harmonisés. Par ailleurs, l'accent a été davantage mis sur l'aide aux pays en développement tout en encourageant les pays développés à intensifier leurs activités dans le domaine de la météorologie agricole.

M. Byong-Lyol Lee a énuméré les questions sur lesquelles la Commission devait se pencher, à savoir la préservation des ressources, y compris les futurs experts au plan national et mondial; le renforcement des mécanismes de coordination entre instituts internationaux; le développement d'innovations technologiques pour tirer davantage parti des produits de prévision numérique du temps (projet de prévision infrasaisonnaire à saisonnière (S2S)) et le maintien des infrastructures d'appui. Il a déclaré qu'une des priorités de la Commission était de soutenir pleinement la mise en place du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) et que de nombreuses activités menées pendant l'intersession pouvaient être rattachées aux piliers du CMSC. Il a vivement remercié tous les membres de la Commission pour leur contribution et a rendu hommage à plusieurs experts de la Commission récemment décédés. Il a souhaité à tous les participants un agréable séjour en République de Corée.

M. Jaecheol Nam, Directeur de l'Administration météorologique coréenne (KMA) et Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'OMM, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Gouvernement de la République de Corée. Il s'est dit convaincu que la Commission prenait des mesures concrètes relatives aux diverses catastrophes naturelles et qu'elle proposait une variété de données, d'informations et de produits à ceux qui en ont besoin afin que les décisions nécessaires puissent être prises à temps. Il a déclaré que l'Administration météorologique coréenne était désireuse de soutenir les pays en développement en favorisant la mise au point de techniques opérationnelles dans le domaine de la météorologie agricole et en améliorant les capacités grâce à des programmes d'échange et de formation d'experts avec le Centre régional de formation professionnelle de Séoul. Il a souhaité à tous les participants un séjour agréable et mémorable. Il a remercié le Secrétariat de l'OMM et exprimé sa gratitude à tous les membres du comité local d'organisation rattachés à l'Administration météorologique coréenne pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'organiser cette importante réunion.

Au nom de l'OMM et à titre personnel, M. Petteri Taalas, Secrétaire général de l'OMM, a remercié le Gouvernement de la République de Corée d'avoir bien voulu accueillir cette session ainsi que la conférence technique sur les enjeux et les perspectives en agrométéorologie. Il a remercié M. Byong Lee, Président de la Commission, et Mme Federica Rossi, sa vice-présidente, pour leur conduite éclairée de la Commission ces huit dernières années. Il a indiqué que la météorologie agricole proposait des solutions concrètes car elle prenait en compte les impacts directs et indirects du temps et du climat sur la production agricole, y compris les récoltes, l'exploitation forestière, l'élevage et la pêche. Il a rappelé que la Commission était active depuis 1953 et que l'entité qui a précédé l'OMM, l'Organisation météorologique internationale, l'avait créée en 1913. Il a souhaité à tous les participants que leurs délibérations soient couronnées de succès et qu'ils passent un agréable séjour à Incheon.

M. Hoesung Lee, Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a souhaité la bienvenue aux participants et s'est dit honoré d'être présent à l'ouverture de la dix-septième session de la Commission. Il a indiqué que la demande en terres agricoles allait entrer

en concurrence avec la demande en terres consacrées à l'objectif de réduction nette à zéro des émissions de gaz à effet de serre, et que la demande en zones forestières et zones consacrées à des cultures bioénergétiques allait augmenter. La productivité agricole jouera donc un rôle fondamental dans la transition vers un monde aux émissions nettes de gaz à effet de serre réduites à zéro. Par conséquent, l'examen des progrès scientifiques et techniques mené par la Commission pour fournir des orientations dans le domaine de la météorologie agricole sera plus important que jamais. M. Hoesung Lee a souligné la contribution essentielle que la Commission, organisme scientifique, apportait à la sécurité alimentaire et au renforcement de l'adaptation et de l'atténuation dans le secteur agricole. Il a souhaité aux participants une session fructueuse et un bon séjour en République de Corée.

M. Jeong-bok Yoo, maire de la ville d'Incheon, a souhaité chaleureusement la bienvenue à tous les participants. Il s'est dit honoré d'accueillir la dix-septième session de la Commission. Il a précisé qu'Incheon était le siège du Fonds vert pour le climat, qu'elle devenait une ville axée sur le climat à l'échelle mondiale et recherchait un faible niveau d'émissions et la résilience face au climat. Il a exprimé l'espoir qu'Incheon offre un cadre profitable aux discussions sur le changement climatique et aux débats de la Commission sur les programmes de météorologie agricole, le renforcement des capacités, la coopération avec d'autres organisations internationales, les activités des experts ainsi que ses futurs programmes de travail et structure organisationnelle. Il a souhaité à tous les participants bonheur et bonne santé.

2. L'ordre du jour de la session figure dans l'[appendice 1](#).
 3. La Commission a adopté huit résolutions (voir l'[appendice 2](#)), deux décisions (voir l'[appendice 3](#)) et cinq recommandations (voir l'[appendice 4](#)).
 4. La Commission a élu M. Roger Stone (Australie) à sa présidence et M. Orivaldo Brunini (Brésil) à sa vice-présidence.
 5. La liste des participants figure dans l'[appendice 5](#). Sur un total de 150 participants, 55 étaient des femmes, soit 37 %.
 6. La Commission a décidé que sa dix-huitième session aurait lieu en 2022.
 7. La dix-septième session de la Commission de météorologie agricole a pris fin le 20 avril 2018 à midi.
-

APPENDICE 1. ORDRE DU JOUR

1. ORGANISATION DE LA SESSION

- 1.1 Ouverture de la session
- 1.2 Examen du rapport sur la vérification des pouvoirs
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Établissement de comités
- 1.5 Autres questions d'organisation
- 1.6 Dates et lieu de la dix-huitième session
- 1.7 Clôture de la session

2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ET EXAMEN DES DÉCISIONS ET RÉOLUTIONS ANTÉRIEURES

- 2.1 Rapport du président de la Commission
- 2.2 Examen des décisions et résolutions

3. CONTEXTE STRATÉGIQUE

- 3.1 Domaines prioritaires de la Commission de météorologie agricole
- 3.2 Liens avec d'autres activités de l'OMM

4. PROGRAMME ET STRUCTURE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

- 4.1 Domaines d'action
- 4.2 Groupe de gestion
- 4.3 Structure de travail et résultats attendus

5. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

6. AUTRES QUESTIONS

APPENDICE 2. RÉOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

Résolution 1 (CMAg-17)

Résultats obtenus pendant l'intersession (2014–2018)

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Rappelant la [résolution 4 \(CMAg-16\)](#) – Structure de travail de la Commission de météorologie agricole, et les annexes suivantes:

- 1) Annexe 2 – Mandat des présidents et des coprésidents des groupes d'experts à composition non limitée,
- 2) Annexe 3 – Éléments du programme de travail de la Commission de météorologie agricole pendant la seizième intersession,

Notant:

- 1) La règle 186 du Règlement général de l'OMM relative aux tâches incombant au président d'une commission technique,
- 2) La synthèse des activités menées dans le domaine de la météorologie agricole (2014–2018), telle qu'elle figure dans l'annexe de la présente résolution,

Notant avec satisfaction:

- 1) Les travaux approfondis effectués par les responsables des quatre domaines d'action, les équipes d'experts et les équipes spéciales,
- 2) Les efforts et le temps librement consentis par tous les experts dans leur domaine de spécialité et de connaissance,

Saluant:

- 1) Le fait que les Membres ont encouragé la participation active de leurs experts aux activités de la Commission de météorologie agricole (CMAg),
- 2) Le renforcement des partenariats et de la collaboration avec d'autres organes et programmes, par exemple par le biais du mécanisme de contribution de l'OMM au Cadre mondial pour les services climatologiques, ce qui favorise les synergies et contribue à améliorer l'assistance et les conseils fournis aux Membres,
- 3) L'aide financière apportée par l'Administration météorologique coréenne s'agissant de l'organisation et de l'accueil de [l'Atelier international sur les applications de l'agrométéorologie et des systèmes d'information géographique à l'appui de la prise de décision dans le domaine de l'agriculture](#) en 2016,

Ayant examiné les décisions prises par le Congrès météorologique mondial et le Conseil exécutif en rapport avec les travaux de la Commission,

Tenant compte des directives, publications, vidéos et autres ressources élaborées et diffusées sous ses auspices pendant la seizième intersession, telles qu'elles figurent dans l'[annexe](#) de la présente résolution, qui synthétisent efficacement le volume de travail qu'elle a accompli,

Ayant été informée des activités réalisées dans le cadre de ses quatre domaines d'action,

Apprécient les efforts déployés par le président, le vice-président, les présidents des domaines d'action, les responsables et les membres des équipes d'expert, ainsi que par les équipes spéciales à l'appui de la structure de travail de la Commission, eu égard tant à leurs contributions individuelles qu'aux résultats obtenus collectivement,

Satisfaite des résultats obtenus par les différentes équipes, parmi lesquels de nombreuses publications et directives, et du fait que ces travaux aient été pour une grande part solidement étayés, notamment par une documentation avalisée par des pairs,

Décide d'adopter la synthèse des activités menées dans le domaine de la météorologie agricole (2014–2018), présentée en annexe et soumise à sa dix-septième session en vue de l'inclure dans le rapport final;

Prie le Secrétaire général d'encourager une diffusion et une prise en compte à plus large échelle des résultats de la CMAg, qui jouent un rôle fondamental dans la capacité de l'OMM à fournir à ses Membres une assistance technique et scientifique de qualité sur les questions de météorologie agricole.

Annexe de la résolution 1 (CMAg-17)

Liste des manuels et autres publications de la Commission de météorologie agricole parus pendant la seizième intersession

Publications de l'OMM:

- 1) [Manuel des indicateurs et indices de sécheresse](#) (OMM-N° 1173, 2016)
- 2) [Météo et criquets pèlerins](#) (OMM-N° 1175, 2016)
- 3) [Bénéfices de l'action et coûts de l'inaction: Préparation à la sécheresse et mesures pour en limiter les effets – Analyse bibliographique](#) (N. Gerber et A. Mirzabaev, en anglais). Document de travail N° 1 du Programme de gestion intégrée des sécheresses (IDMP). 2017. OMM et Partenariat mondial pour l'eau (GWP)
- 4) [Rapport de synthèse sur le renforcement des capacités en appui aux politiques nationales de lutte contre la sécheresse](#) (2015, OMM, FAO, CNULCD, CBD, UNW-DPC, en anglais)
- 5) [Compte-rendu de l'atelier régional sur le renforcement des capacités en appui aux politiques nationales de gestion des sécheresses pour les pays de l'Asie-Pacifique](#) (2015, OMM, FAO, CNULCD, CBD, UNW-DPC, en anglais)
- 6) [Compte-rendu de l'atelier régional sur le renforcement des capacités en appui aux politiques nationales de gestion des sécheresses en Afrique de l'Est, en Afrique australe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord](#) (2015, OMM, FAO, CNULCD, CBD, UNW-DPC, en anglais)
- 7) [Rapport de synthèse de l'atelier régional sur le renforcement des capacités en appui aux politiques nationales de gestion des sécheresses en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale](#) (2015, OMM, FAO, CNULCD, CBD, UNW-DPC, en anglais)
- 8) [Lignes directrices pour une politique nationale de gestion de la sécheresse: un modèle d'action](#) (D.A. Wilhite). Première série d'outils et de directives du Programme de gestion intégrée des sécheresses (IDMP). OMM et GWP (OMM-N° 1164, 2014)
- 9) Réponses au questionnaire sur les services climatologiques destinés à l'agriculture dans les pays du Conseil régional V (Pacifique Sud-Ouest) (CAgM-No. 105 – projet)

- 10) Rapport d'évaluation du projet METAGRI OPÉRATIONNEL (2012-2015) (CAgM-No. 106 – projet)
- 11) Services météorologiques et climatologiques fournis aux agriculteurs: évaluation des impacts (CAgM-No. 107 – projet)
- 12) Synthèse de l'atelier sur les services agrométéorologiques destinés aux agriculteurs dans des conditions futures plus chaudes, plus sèches et plus humides (CAgM-No. 108 – projet)
- 13) Rapport sur des comparaisons de pluviomètres simples (CAgM-No. 109 – projet)
- 14) Systèmes consultatifs pour une agriculture opérationnelle dans le monde (en cours d'élaboration, en anglais)

Autres rapports de l'OMM:

- 1) [Manuel d'agrométéorologie dans les secteurs de l'élevage bétail, de l'élevage de volaille et de la pisciculture en eau douce](#) (projet, en anglais)
- 2) [Manuel sur l'évaluation des risques d'incendie](#) (projet, en anglais)
- 3) [Rapport de synthèse sur la météo, le climat et la pêche](#) (projet, en anglais)
- 4) [Tutoriel sur la réduction d'échelle dynamique](#) (en anglais)
- 5) [Tutoriel sur la réduction d'échelle statistique](#) (en anglais)
- 6) [Tutoriel sur le logiciel QGIS pour la pratique de l'agrométéorologie](#) (en anglais)
- 7) [Rapport sur les sécheresses](#) (projet, en anglais)
- 8) [Rapport sur l'aide à la décision et les services de vulgarisation en matière d'agriculture dans le contexte des extrêmes climatiques](#) (projet, en anglais)
- 9) [Rapport sur les extrêmes météorologiques et climatiques et les besoins du secteur agricole](#) (projet, en anglais)
- 10) [Rapport sur le renforcement des capacités](#) (projet, en anglais)
- 11) [Rapport sur l'enseignement et la formation professionnelle dans le domaine de l'agrométéorologie](#) (projet, en anglais)

Articles parus dans des revues à comité de lecture:

- 1) [Downscaling of Surface Soil Moisture Retrieval by Combining MODIS/Landsat and In Situ Measurements](#) (*Remote Sensing*, 2018)
- 2) Integrated Drought Management Initiatives. In [Drought and Water Crises: Integrating Science, Management, and Policy](#) (2018)
- 3) The High-Level Meeting on National Drought Policy: A Summary of Outcomes. In [Drought and Water Crises: Integrating Science, Management, and Policy](#) (2018)
- 4) National Drought Management Policy Guidelines: A Template for Action. In [Drought and Water Crises: Integrating Science, Management, and Policy](#) (2018)
- 5) Benefits of Action and Costs of Inaction: Drought Mitigation and Preparedness. A Literature Review. In [Drought and Water Crises: Integrating Science, Management, and Policy](#) (2018)

- 6) Handbook of Drought Indicators and Indices. In [Drought and Water Crises: Integrating Science, Management, and Policy](#) (2018)
- 7) Agrometeorological Services for smallholder farmers in West Africa (édition spéciale: 17^e réunion annuelle de l'EMS: Conférence européenne pour la météorologie et la climatologie appliquées, 2017)
- 8) [Drought management policies – from global collaboration to national action](#) (*Water Policy*, 2016)
- 9) [High Level Meeting on National Drought Policy: Summary and Major Outcomes](#) (*Weather and Climate Extremes*, 2014)

Vidéos:

- 1) [L'autonomisation des agriculteurs](#) – vidéo du projet METAGRI, 2017 (en anglais)
- 2) [Comment organiser un séminaire itinérant](#) – vidéo du projet METAGRI (en anglais)
- 3) [Bien préparer et conduire un séminaire itinérant](#) – vidéo du projet METAGRI
- 4) [Résumé général sur les écoles pratiques de climatologie](#) (BMKG/OMM, en anglais)
- 5) [Leçons et exercices de groupe sur la pluie](#) (BMKG/OMM, en anglais)
- 6) [Jeu sur les extrêmes climatiques et la prise de décision dans le domaine agricole](#) (BMKG/OMM, en anglais)
- 7) [Leçons et exercices de groupe sur la formation des nuages](#) (BMKG/OMM, en anglais)
- 8) [Point sur la sécheresse](#) (en anglais)

Portails Web et documents de référence en ligne:

- 1) Service mondial d'information agrométéorologique (www.wamis.org)
- 2) Humidité du sol en Afrique australe (<http://wamis.gmu.edu/Africa/about/>)
- 3) Centre de production ou de collecte de données du service WAMIS (<http://dcpc.wamis.kma.go.kr/openwis-user-portal/srv/en/main.home>)
- 4) Service d'assistance pour la gestion intégrée des sécheresses (<http://www.droughtmanagement.info>)

Pour une liste plus détaillée des publications, veuillez consulter la [page Web relative à la dix-septième session de la Commission de météorologie agricole](#).

Résolution 2 (CMAg-17)

Égalité entre les hommes et les femmes et autonomisation des femmes

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Rappelant:

- 1) La [résolution 59 \(Cg-17\)](#) – Égalité entre les femmes et les hommes et autonomisation des femmes, et son [annexe](#): Stratégie de l'OMM pour l'égalité entre les femmes et les hommes,
- 2) La [décision 77 \(EC-68\)](#) – Plan d'action de l'OMM pour l'égalité hommes-femmes,

Notant avec satisfaction qu'elle est l'une des trois commissions techniques à avoir organisé, avant sa session, un atelier de formation des femmes dirigeantes dans le domaine de la météorologie agricole en application du Plan d'action de l'OMM pour l'égalité hommes-femmes et des priorités définies pour la période 2016–2019,

Notant également que l'atelier de formation des femmes dirigeantes dans le domaine de la météorologie agricole a permis à ses participantes d'améliorer leurs capacités de direction, de prendre davantage conscience des questions d'égalité entre les sexes et de diversité, et de renforcer les réseaux de femmes agrométéorologues,

Notant en outre que les participantes à l'atelier susmentionné ont jugé qu'il était nécessaire d'investir davantage dans la promotion des femmes agrométéorologues grâce à la création de réseaux professionnels, au renforcement des capacités, à une plus grande participation des femmes aux mécanismes de gestion et de gouvernance, ainsi qu'à la coopération scientifique internationale,

Constatant que les femmes sont sous-représentées dans les structures de travail de la Commission et qu'il convient d'y remédier pour atteindre l'objectif de 30 % fixé par le Dix-septième Congrès météorologique mondial dans la Stratégie de l'OMM pour l'égalité entre les femmes et les hommes,

Reconnaissant les incidences que peuvent avoir le temps, le climat et l'eau sur les rôles dévolus aux femmes et aux hommes, en particulier lors de catastrophes, et les répercussions sur la prestation de services de météorologie agricole,

Invite les membres à s'inspirer des conclusions de la Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques, et à s'attacher à recenser les besoins spécifiques des femmes et ceux des hommes en regard des services de météorologie agricole, et des éventuelles différences concernant l'accès à l'information et la capacité d'intervention, et y répondre;

Invite les membres à nommer davantage de femmes au sein de son Groupe de gestion, des groupes de coordination et des équipes d'experts;

Demande à son Groupe de gestion, en collaboration avec la Correspondante pour les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes:

- 1) De trouver les moyens d'accroître la participation des femmes aux travaux de la Commission, et notamment:
 - a) De mettre en place un programme de tutorat pour renforcer la capacité des femmes agrométéorologues de participer aux travaux de la Commission;
 - b) De recenser et de surmonter, si possible, les obstacles qui empêchent les femmes agrométéorologues de participer pleinement et de façon paritaire aux travaux de la Commission;

- c) De faire fond sur le renforcement des capacités engagé lors de l'atelier de formation des femmes dirigeantes dans le domaine de la météorologie agricole en favorisant la constitution d'un réseau de professionnelles via un tutorat et des conseils ciblés et l'organisation d'un ou plusieurs ateliers supplémentaires avant les réunions de la Commission;
 - d) D'encourager les participantes de l'atelier à présenter leur candidature en vue d'intégrer des équipes d'experts;
- 2) De prendre des mesures pour mettre en œuvre le plan d'action de l'OMM pour l'égalité hommes-femmes, en proposant des dispositifs et des partenariats qui associent aux initiatives de l'OMM pour l'égalité hommes-femmes les principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux et les gouvernements nationaux, afin d'accroître les investissements scientifiques qui permettent de mieux comprendre les différences hommes-femmes s'agissant de l'accès des populations rurales pauvres aux informations et services de météorologie agricole et de l'utilisation qu'elles en font;
 - 3) D'envisager de désigner une participante du récent atelier de formation des femmes dirigeantes dans le domaine de la météorologie agricole pour mener ces activités, éventuellement à titre de conseillère ou de responsable d'un groupe d'experts.

Résolution 3 (CMAg-17)

Examen des résolutions et des recommandations antérieures de la Commission de météorologie agricole

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Notant les mesures prises pour donner suite aux résolutions et aux recommandations qu'elle a adoptées avant sa dix-septième session,

Considérant que les activités définies dans les résolutions et recommandations antérieures avaient été pour la plupart menées à terme ou bien se poursuivaient dans le cadre des travaux de ses équipes et groupes,

Décide:

- 1) De maintenir en vigueur les résolutions suivantes:
 - a) Résolution 2 (CMAg-XV) – Mandat de la Commission de météorologie agricole;
 - b) Résolution 1 (CMAg-16) – Programme de gestion intégrée des sécheresses;
- 2) De ne pas maintenir en vigueur les autres résolutions et les recommandations adoptées avant sa dix-septième session;

Prie le Secrétaire général de se fonder sur les attributions de la Commission de météorologie agricole contenues dans la résolution 43 (Cg-XVI) – Attributions des commissions techniques, annexe 2, pour concevoir toute nouvelle structure axée sur la météorologie agricole dans la proposition de restructuration des commissions techniques sur laquelle le Dix-huitième Congrès météorologique mondial devra se prononcer.

Note: La présente résolution annule et remplace la résolution 3 (CMAg-16).

Résolution 4 (CMAg-17)

Priorités (2018–2022) de la Commission de météorologie agricole

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Rappelant:

- 1) La résolution 2 (CMAg-16) – Priorités de la Commission de météorologie agricole pour la période 2014–2018,
- 2) Les projets de plan stratégique et de plan opérationnel de l'OMM (CAgM-17/INF. 3.1),

Notant:

- 1) Le projet de plan stratégique de l'OMM pour la période 2020–2023, qui inclut les cinq objectifs à long terme suivants:
 - a) Premier objectif – Mieux répondre aux besoins de la société: fournir des informations et des services utiles, fiables, accessibles, axés sur les attentes des utilisateurs et adaptés à l'usage prévu,
 - b) Deuxième objectif – Améliorer les observations et les prévisions relatives au système terrestre: affermir les bases techniques pour l'avenir,
 - c) Troisième objectif – Promouvoir la recherche ciblée: stimuler l'initiative scientifique,
 - d) Quatrième objectif – Combler les lacunes en matière de services: améliorer et mettre à profit les capacités existantes au sein des Membres de l'OMM dans l'intérêt de tous,
 - e) Cinquième objectif – Travailler plus intelligemment: soutenir l'élaboration de politiques et la prise de décisions efficaces et leur mise en œuvre à l'OMM,
- 2) La contribution qu'apportent les services de météorologie agricole aux objectifs de développement durable des Nations Unies, y compris: 1 – Pas de pauvreté, 2 – Faim «zéro», 5 – Égalité entre les sexes, 6 – Eau propre, 7 – Énergie propre, 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, 15 – Vie terrestre, et 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs,
- 3) L'importance cruciale de la sécurité alimentaire pour les Membres et de la fourniture de services météorologiques et climatologiques pour que les Membres puissent accroître leur production alimentaire et réduire l'impact des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes et du changement climatique sur la productivité alimentaire et la stabilité des approvisionnements alimentaires,
- 4) Les priorités définies lors de la conférence technique intitulée «Future Challenges and Opportunities in Agricultural Meteorology» (Défis et opportunités de demain en météorologie agricole) et lors de la présente session,
- 5) Le maintien des travaux du Cadre mondial pour les services climatologiques dans les domaines prioritaires de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ainsi que dans le domaine de la prévention des catastrophes,
- 6) Les travaux actuels du Programme de gestion intégrée des sécheresses avec plus de 34 organismes partenaires,
- 7) Le caractère limité des ressources dont disposent la Commission et le Programme de météorologie agricole,

- 8) La nécessité de définir des priorités claires et pertinentes pour mobiliser les ressources internationales nécessaires,

Convient de suivre les priorités essentielles ci-après pour l'intersession 2018–2022, lesquelles ont été adoptées en tant que contribution de la Commission au Plan stratégique de l'OMM et se fondent sur les axes stratégiques de l'Organisation:

- 1) Promouvoir la recherche scientifique et ses applications, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de techniques permettant de favoriser des retombées durables des services à toutes les échelles, et notamment de relever les défis mondiaux liés à la gestion des risques climatiques et à l'adaptation à la variabilité et aux changements du climat:
 - a) En recherchant des systèmes novateurs de gestion des risques météorologiques et climatiques en ce qui concerne la production alimentaire mondiale;
 - b) En élaborant des applications technologiques pour communiquer les informations nécessaires aux décideurs du monde agricole le long de la chaîne de valorisation des systèmes agricoles (agriculteur-transport-broyage/traitement-exportation/commercialisation (selon les cas));
 - c) En revoyant les normes applicables à la mesure des paramètres agrométéorologiques, et notamment les mesures de l'humidité du sol, des flux de masse et des flux énergétiques en agriculture;
- 2) Améliorer la qualité des services et leur prestation:
 - a) En renforçant les services fournis aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage en exploitation et sur parcours, de la foresterie et de la pêche, notamment par des services de consultation en agrométéorologie;
 - b) En tirant parti du thème prioritaire de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au sein du Cadre mondial pour les services climatologiques et d'initiatives similaires sur le climat menées à l'échelle mondiale;
 - c) En favorisant l'élaboration d'une interface pour le partage des connaissances entre la communauté des prévisionnistes et des scientifiques, les services de vulgarisation et les décideurs du secteur de l'agriculture;
 - d) En déterminant les besoins des populations vulnérables en matière d'informations agrométéorologiques pour faciliter l'élaboration de produits plus utiles et plus adéquats;
- 3) Promouvoir le développement des capacités en proposant des activités d'enseignement et de formation en agrométéorologie aux niveaux régional, national et local;
- 4) Conclure des partenariats et accords de coopération et consolider ceux qui existent en travaillant en collaboration avec d'autres commissions techniques et des Membres de l'OMM, et avec des institutions spécialisées des Nations Unies, y compris l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et le Groupe sur l'observation de la Terre ainsi que d'autres organisations compétentes afin de créer des synergies et de soutenir l'amélioration de la production agricole et le développement économique;

Prie le Secrétaire général de prendre les mesures voulues pour faire connaître ces priorités aux organes constituants et à l'ensemble du Secrétariat et d'approuver l'utilisation des ressources nécessaires à leur mise en application.

Note: La présente résolution annule et remplace la résolution 2 (CMAg-16).

Résolution 5 (CMAg-17)

Contributions de la Commission de météorologie agricole à d'autres activités de l'Organisation météorologique mondiale

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Rappelant:

- 1) [La résolution 11 \(Cg-17\)](#) – Vers un futur système de traitement des données et de prévision renforcé, intégré et sans discontinuité,
- 2) [La résolution 46 \(Cg-17\)](#) – Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre,
- 3) [La résolution 62 \(Cg-17\)](#) – Renforcement des liens et du dialogue entre le Conseil intergouvernemental des services climatologiques et les organes constituants de l'OMM,
- 4) [La résolution 64 \(Cg-17\)](#) – Élaboration d'un cadre axé sur les résultats pour la contribution de l'OMM à la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques,
- 5) [La décision 9 \(EC-68\)](#) – Projet de démonstration concernant la prévision des conditions météorologiques extrêmes,
- 6) [La décision 16 \(EC-68\)](#) – Cadre axé sur les résultats et les pays pour la contribution de l'OMM au Cadre mondial pour les services climatologiques et mécanisme d'application,
- 7) [La décision 28 \(EC-68\)](#) – Bulletin saisonnier sur le climat,
- 8) [La décision 3 \(EC-69\)](#) – Système mondial d'alerte multidanger de l'Organisation météorologique mondiale,
- 9) [La décision 10 \(EC-69\)](#) – Produits du Système d'information sur les services climatologiques à l'appui des activités de planification à échéance saisonnière à interannuelle des organismes du système des Nations Unies et des Membres de l'OMM,
- 10) [La décision 51 \(EC-69\)](#) – Plan de mise en œuvre du Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre,
- 11) [La résolution 8 \(CHy-15\)](#) – Mise en place d'un système pilote de l'OMM relatif à l'évaluation et à la prévision des ressources en eau à l'échelle du globe,

Notant la décision 44 (EC-69) – Amélioration des mécanismes nationaux et régionaux de surveillance de la sécheresse, par laquelle le Conseil exécutif:

- 1) Invitait le président de la Commission de météorologie agricole à diriger la coordination des activités de surveillance et d'alerte précoce applicables à la sécheresse avec la Commission d'hydrologie, la Commission de climatologie, la Commission des systèmes de base, la Commission des sciences de l'atmosphère et les conseils régionaux,

- 2) Prie le Secrétaire général d'aider les Membres à améliorer les mécanismes nationaux et régionaux de surveillance de la sécheresse,

Notant également les documents suivants:

- 1) Examen des décisions et résolutions (CAGM-17/INF. 2.2),
- 2) Relations avec d'autres activités de l'OMM (CAGM-17/INF. 3.2),

Notant en outre les cinq composantes du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC): Plate-forme d'interface utilisateur; Système d'information sur les services climatologiques; Observations et surveillance; Recherche, modélisation et prévision; et Renforcement des capacités,

Prie son président et son Groupe de gestion de veiller à ce que les membres des équipes d'experts et équipes spéciales puissent contribuer aux activités de l'OMM suivantes:

- 1) Contribution de l'OMM au CMSC, et à l'Équipe de coordination de la mise en œuvre du Système d'information sur les services climatologiques relevant de la Commission de climatologie;
- 2) Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre;
- 3) Système mondial de traitement des données et de prévision sans discontinuité;
- 4) Projet de démonstration concernant la prévision des conditions météorologiques extrêmes;
- 5) Bulletin saisonnier sur le climat;
- 6) Système mondial OMM d'évaluation et de prévision hydrologiques;

Prie son président d'encourager la création de sites de mesure des flux de gaz à effet de serre dans les régions agricoles, en collaboration avec la Commission des sciences de l'atmosphère;

Estime qu'elle devrait faire porter ses activités sur les domaines prioritaires du CMSC que sont l'agriculture et la sécurité alimentaire, la prévention des catastrophes et l'eau;

Prie le Secrétaire général de tenir son président et son Groupe de gestion informés de l'évolution des activités susmentionnées de l'OMM, y compris des notifications de réunions et d'événements en rapport.

Résolution 6 (CMAg-17)

Domaines d'action

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Notant qu'elle doit renforcer la participation d'experts des Services météorologiques et hydrologiques nationaux et d'autres organes intéressés, ainsi que la participation d'experts de pays en développement et celle des femmes, à ses travaux,

Convient de structurer ses organes subsidiaires autour de domaines d'action plutôt qu'en groupes d'experts à composition non limitée, afin de simplifier la terminologie dont elle fait usage;

Décide d'approuver le mandat des responsables et coresponsables des domaines d'action, tel qu'il figure dans l'annexe de la présente résolution.

Note: La présente résolution annule et remplace la résolution 4 (CMAg-16).

Annexe de la résolution 6 (CMAg-17)

Mandat des responsables et coresponsables des domaines d'action

1. Mandat commun à tous les responsables et coresponsables des domaines d'action

- a) Donner suite aux questions que le Groupe de gestion de la Commission leur aura soumises et coordonner l'étude minutieuse et pratique des résultats attendus et des activités connexes pour chaque priorité de leur domaine d'action;
- b) Veiller à ce que les équipes relevant de leur domaine d'action soient bien au fait des activités mondiales et régionales menées dans leurs secteurs de responsabilité respectifs;
- c) Suivre de près et évaluer les attributions, activités, avancées et priorités des équipes d'experts et des équipes spéciales créées par la Commission sous la responsabilité de leur domaine d'action afin d'assurer la coordination des travaux entre ces équipes;
- d) Participer (en tant que membres du Groupe de gestion de la Commission) aux décisions concernant la composition des équipes relevant de leur domaine d'action, notamment la désignation des chefs d'équipe;
- e) Fournir des conseils aux chefs d'équipe au sujet de leurs plans de travail et de la composition de leurs équipes, y compris à propos de leurs éventuelles relations avec les autres organes intéressés;
- f) Collaborer avec le Secrétariat et le Groupe de gestion de la Commission à l'établissement ou à l'actualisation des plans de travail relevant de leur domaine d'action, selon les besoins;
- g) Informer comme il se doit les membres de leur domaine d'action, en établissant notamment un rapport d'activité à la fin de chaque année civile pendant l'intersession;
- h) Soumettre des comptes rendus sur les réunions, les bulletins d'information et les sessions périodiques des organes constituants au Groupe de gestion de la Commission et au Secrétariat en vue de la prochaine session de la Commission;
- i) Partager équitablement les tâches énumérées ci-dessus en tant que responsable ou coresponsable d'un domaine d'action;
- j) S'acquitter des fonctions de responsable ou de coresponsable d'un domaine d'action pendant quatre ans à condition de donner satisfaction.

2. Mode opératoire commun à tous les domaines d'action

- a) Chaque domaine d'action est dirigé par un responsable et un coresponsable et consiste en un groupe d'experts dans des secteurs d'intérêt spécialisés du programme. Les responsables et coresponsables des domaines d'action siègent au Groupe de gestion de la Commission. Les experts relevant des domaines d'action sont désignés selon les principes de représentation régionale et d'équilibre hommes-femmes et sur la base de compétences spécialisées reconnues;

- b) Conformément à la résolution 8 (CMAg-17), la structure de travail de la Commission, qui comptera un nombre limité d'équipes d'experts et d'équipes spéciales, sera convenue d'un commun accord;
- c) Les responsables et coresponsables des domaines d'action conduiront les travaux se rapportant à leurs secteurs d'intervention avec l'appui des experts relevant de leur domaine d'action respectif. Ils collaboreront avec les chefs des équipes concernées à l'établissement de plans de travail respectueux des priorités fixées par le Groupe de gestion de la Commission, en définissant les tâches à accomplir, les réalisations attendues et les délais impartis au terme de larges consultations conduites dans l'ensemble du domaine d'action. Les responsables et coresponsables veilleront à superviser le plan de travail et à favoriser son acceptation, à s'entretenir régulièrement avec les experts chargés d'accomplir les diverses tâches, à se partager la responsabilité de la conduite de leur domaine d'action et à informer le Groupe de gestion des résultats obtenus et des problèmes rencontrés;
- d) Les équipes d'experts se réuniront pendant une période d'au moins deux ans afin de s'acquitter de plusieurs tâches thématiques, selon les exigences fixées par la Commission et son Groupe de gestion. Chaque équipe d'experts sera dirigée par un chef d'équipe désigné au cours de la session, et tout remplacement d'un chef d'équipe s'effectuera en concertation avec le président de la Commission, le Groupe de gestion de cette dernière et le Secrétariat;
- e) Afin d'assurer une meilleure utilisation des ressources limitées du Secrétariat, il serait opportun que les réunions relatives à chaque domaine d'action rassemblent toutes les équipes d'experts relevant de ce domaine, même si des réunions particulières d'équipes d'experts restent envisageables. Il est recommandé aux équipes d'experts d'avoir recours le plus possible au courrier électronique, à la vidéo et à la téléconférence. Lorsque c'est possible, seuls les représentants désignés de chaque équipe d'experts participeront aux réunions de l'équipe d'experts en question ou aux réunions relatives à un domaine d'action donné, toujours dans le respect des principes de représentation régionale et d'équilibre hommes-femmes énoncés à l'alinéa j;
- f) L'Équipe de coordination de la mise en œuvre se réunira au moins une fois par intersession afin d'examiner les recommandations thématiques des équipes d'experts et des équipes spéciales et d'établir une liste sélective des recommandations et des plans de mise en œuvre pertinents qui seront soumis au Groupe de gestion. L'Équipe de coordination de la mise en œuvre sera composée des chefs des équipes d'experts et des équipes spéciales relevant des domaines d'action, et ses coresponsables seront désignés par les responsables et les coresponsables des domaines d'action et approuvés par le président et le vice-président de la Commission;
- g) Afin de favoriser l'établissement de liens concrets avec les conseils régionaux et d'assurer la participation de ces derniers à la planification, à la mise en œuvre et à la coordination du Programme de météorologie agricole sur le plan régional, les relations nouées entre l'Équipe de coordination de la mise en œuvre, les groupes de travail de météorologie agricole de chaque Région et le Groupe de gestion de la Commission seront coordonnées par le vice-président de la Commission;
- h) Si le président de la Commission, le Groupe de gestion et le Secrétariat le jugent utile, d'autres équipes spéciales seront établies pour traiter des questions actuelles et urgentes qui concernent la CMAg. Les équipes spéciales, qui seront établies pour une période d'une durée précisément définie (par exemple trois mois à deux ans), s'acquitteront d'une tâche thématique particulière, selon les exigences de la Commission et de son Groupe de gestion. Chaque équipe spéciale sera dirigée par un chef d'équipe choisi par le président de la Commission, le Groupe de gestion de cette dernière et le Secrétariat parmi les experts désignés de la CMAg;
- i) Les équipes spéciales ne sont pas obligées de se réunir pour répartir les tâches entre leurs membres, et ceux-ci sont incités à recourir le plus souvent possible aux courriels

et aux systèmes de visioconférence et de téléconférence. Une fois leur tâche accomplie, les membres de ces équipes regagneront les rangs du groupe des experts relevant du domaine d'action concerné;

- j) Le Groupe de gestion s'efforcera de faire participer des experts de pays en développement, ainsi qu'un plus grand nombre de femmes, aux activités de la Commission afin de renforcer leurs connaissances et leurs capacités, mais plus encore de bénéficier de leur expérience et de leur point de vue incomparables et importants.

Résolution 7 (CMAg-17)

Groupe de gestion de la Commission de météorologie agricole

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Notant que les liens établis avec les conseils régionaux ont été renforcés grâce aux activités menées par les groupes de travail de météorologie agricole et à la représentation des Régions au sein de son Groupe de gestion,

Décide d'adopter le mandat de son Groupe de gestion, tel qu'il figure dans l'annexe de la présente résolution.

Note: La présente résolution annule et remplace la résolution 4 (CMAg-16).

Annexe de la résolution 7 (CMAg-17)

Groupe de gestion de la Commission de météorologie agricole

1. Mandat du Groupe de gestion de la Commission de météorologie agricole

- a) Procéder à l'examen suivi de la structure interne et des méthodes de travail de la Commission et apporter les ajustements voulus à sa structure de travail pendant l'intersession;
- b) Veiller à l'intégration complète des domaines d'action et coordonner les divers aspects de la planification stratégique;
- c) Examiner et approuver les plans de travail concernant la mise en œuvre des équipes d'experts relevant des divers domaines d'action en tenant compte des exigences formulées lors de la session de la Commission, évaluer les progrès accomplis et donner régulièrement des orientations quant aux délais à respecter pour leurs travaux et les résultats attendus;
- d) Donner des conseils au président de la Commission à propos de la coopération avec d'autres commissions techniques et du soutien à accorder à d'autres programmes de l'OMM et à des programmes connexes;
- e) Donner des conseils au président de la Commission à propos des exigences nouvelles qui émergent entre les sessions de la Commission concernant la désignation des responsables et coresponsables des domaines d'action, la création ou la mise en œuvre des équipes et la désignation des chefs d'équipe;

- f) Conseiller le président à propos de toutes les autres questions ayant trait aux travaux de la Commission;
- g) Déterminer les possibilités de coparrainage et de partage des coûts des manifestations organisées avec des partenaires et des organismes de parrainage;
- h) Dans la mesure du possible, avoir recours aux moyens électroniques de communication en vue de diminuer les coûts et d'atténuer les répercussions environnementales des déplacements.

2. Mandat du président de la Commission de météorologie agricole

- a) S'acquitter des fonctions de président d'une commission technique de l'OMM conformément à la règle 186 du Règlement général de l'OMM;
- b) Représenter la Commission aux réunions, ateliers et conférences de l'OMM, et notamment d'autres commissions techniques, du Conseil exécutif et du Congrès, aux réunions des organes du Conseil exécutif et aux réunions des présidents des commissions techniques;
- c) Promouvoir et améliorer la prise en compte du rôle de la météorologie agricole auprès des autres organes constituants et organes subsidiaires de l'OMM;
- d) Transmettre des informations, des communications et des rapports, selon qu'il convient, aux sessions des organes constituants de l'OMM, et notamment du Conseil exécutif et du Congrès;
- e) Désigner un remplaçant dans l'éventualité où l'un des responsables ou coresponsables des domaines d'action ou l'un des membres des équipes d'expert ou des équipes spéciales ne serait plus en mesure d'assumer ses fonctions, en se fondant sur les indications données dans la règle 33 du Règlement général de l'OMM;
- f) Informer régulièrement les membres de la Commission de ses activités, par exemple au moyen de communiqués;
- g) Assurer la coordination avec les autres commissions techniques et les autres organes de l'OMM.

3. Mandat du vice-président de la Commission de météorologie agricole

- a) Aider le président de la Commission, mener les activités que celui-ci lui a assignées selon les besoins, représenter la Commission lorsque le président n'est pas en mesure de le faire et présider les réunions du Groupe de gestion de la CMAg en l'absence du président;
- b) Veiller à ce qu'une communication efficace soient établie entre le Groupe de gestion de la Commission et les groupes de travail chargés des services climatologiques, de l'adaptation et de la météorologie agricole – ou les groupes de travail sur les questions relatives au climat et à l'hydrologie assortis de sous-groupes ou de sous-fonctions ayant trait à la météorologie agricole – à propos de leurs activités et de leurs priorités, surtout avant les sessions des organes constituants de l'OMM qui s'occupent de questions relatives au climat, à savoir le Congrès, le Conseil exécutif, les conseils régionaux et les commissions techniques concernées;
- c) Se concerter avec les responsables ou coresponsables des domaines d'action à propos de l'application de leurs plans de travail et donner des conseils en vue de la résolution des problèmes que pose la réalisation des tâches convenues, en consultation avec le Secrétariat et le Groupe de gestion de la Commission;

- d) Se tenir en rapport avec les sociétés ou organismes nationaux de météorologie agricole à propos du maintien des activités de la Fédération mondiale des sociétés de météorologie agricole (GlobalFAMS);
- e) Communiquer au Groupe de gestion de la Commission et au Secrétariat des rapports sur les réunions, les bulletins d'information et les sessions des organes constituants pour la prochaine session de la Commission;
- f) Consulter le président à propos de tous les points évoqués ci-dessus.

4. Composition du Groupe de gestion de la Commission de météorologie agricole

Le Groupe de gestion de la Commission comprend le président et le vice-président ainsi que les responsables et coresponsables des quatre domaines d'action, pour un maximum de 10 membres. Les responsables et coresponsables ci-après ont été choisis conformément à la règle 33 du Règlement général de l'OMM:

Domaine d'action 1: Services météorologiques et climatologiques destinés à l'agriculture

Responsable: Yvette Everingham (Australie)

Coresponsable: Kyurang Kim (République de Corée)

Domaine d'action 2: Recherche et développement des techniques en météorologie agricole

Responsable: Harlan Shannon (États-Unis d'Amérique)

Coresponsable: Lorena Ferreira (Argentine)

Domaine d'action 3: Gestion des risques agrométéorologiques

Responsable: Guangsheng Zhou (Chine)

Coresponsable: Meriem Alaouri (Maroc)

Domaine d'action 4: Communication, formation et développement des capacités/ contexte favorable

Responsable: Adamou Sitta (Niger)

Coresponsable: Elena Mateescu (Roumanie)

La Commission a noté avec satisfaction que la composition de son nouveau Groupe de gestion était bien équilibrée du point de vue géographique ainsi que du point de vue de la répartition hommes-femmes et que la désignation de nouveaux membres contribuerait à apporter des idées et une expérience nouvelles. Elle a relevé que sa structure était dans une phase de transition, conformément aux orientations données par le Groupe de gestion précédent. Rappelant les contributions majeures de Federica Rossi (Italie) ainsi que ses grandes compétences, elle lui a demandé de bien vouloir faire fonction de conseillère du président de la Commission en sa qualité de membre de droit.

5. Mode de fonctionnement du Groupe de gestion de la Commission de météorologie agricole

- a) Dans les limites des ressources disponibles, le Groupe de gestion de la Commission devrait se réunir chaque année ou au moins trois fois pendant l'intersession, en veillant cependant à exécuter la plupart de ses travaux par correspondance ou par téléconférence, dans la mesure du possible;
- b) En vue d'harmoniser les activités et les priorités régionales en matière climatique et d'assurer la prise en compte des intérêts régionaux dans les activités de la Commission, les représentants régionaux seront invités à au moins une réunion du Groupe de gestion de la Commission pendant l'intersession, et de préférence à la première réunion, au cours de laquelle les priorités du programme de travail sont établies. Ces experts régionaux pourront être issus de groupes ou de sous-groupes de travail régionaux chargés de questions relatives au climat, ou il pourra s'agir d'autres spécialistes du climat désignés à cette fin par le président du conseil régional concerné;
- c) Le président peut inviter à ses sessions des experts ou des rapporteurs qui relèvent du Groupe de gestion de la Commission et/ou des spécialistes de certaines questions importantes, si le programme de travail le permet et dans les limites des fonds disponibles;
- d) Des membres du Groupe de gestion de la Commission peuvent être désignés comme rapporteurs pour certaines grandes questions transversales intéressant l'OMM.

Résolution 8 (CMAg-17)

Structure de travail de la Commission de météorologie agricole

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Notant la nécessité pour elle d'être plus souple et donc de modifier sa structure, qui conservera un lien avec celle de la précédente intersession en vue de poursuivre les thèmes abordés,

Ayant constaté qu'il était nécessaire:

- 1) De faire preuve de davantage de souplesse pour parvenir à des résultats attendus de qualité et de consacrer des ressources suffisantes aux activités de formation et de renforcement des capacités, dans la limite des ressources financières disponibles,
- 2) D'améliorer le rôle des conseils régionaux dans ses décisions,
- 3) D'accroître le flux d'informations techniques issues de ses activités qui sont communiquées à tous les Membres,

Décide:

- 1) D'adopter, avec effet immédiat, la structure de travail suivante:
 - a) Groupe de gestion de la CMAg;
 - b) Domaine d'action 1: Services météorologiques et climatologiques destinés à l'agriculture;
 - c) Domaine d'action 2: Recherche et développement des techniques en météorologie agricole;

- d) Domaine d'action 3: Gestion des risques agrométéorologiques;
 - e) Domaine d'action 4: Communication, formation et développement des capacités/ contexte favorable;
- 2) D'adopter des éléments essentiels du programme de travail de la dix-septième intersession, y compris les résultats attendus pour chaque domaine d'action, qui figurent à l'[annexe 1](#) de la présente résolution;
 - 3) De confirmer le mandat et la composition des équipes spéciales et des groupes d'experts mixtes existants, qui figurent à l'[annexe 2](#) de la présente résolution;

Autorise son président à relancer les travaux relevant des domaines d'action, des équipes spéciales et des équipes d'experts selon les priorités qu'elle-même et son Groupe de gestion ont définies, sous réserve des ressources disponibles;

Autorise également son président, avec l'aide de son Groupe de gestion, à créer au besoin, pendant l'intersession, des équipes de coordination de la mise en œuvre, des équipes spéciales ou des équipes d'experts, outre celles qu'elle a approuvées;

Prie son président, avec l'aide de son Groupe de gestion:

- 1) De suivre de près les incidences et l'efficacité de sa structure de travail modifiée, de remettre un rapport provisoire à ses membres durant l'intersession et de lui présenter un rapport final à sa dix-huitième session;
- 2) De faciliter, au cas par cas, avec l'aide également du Secrétaire général, les travaux des experts de la Commission en fournissant l'assistance technique voulue aux projets de l'OMM qui englobent certains aspects de la météorologie agricole;

Prie le Secrétaire général de soutenir, dans la limite des ressources disponibles, la mise en place de la structure modifiée afin de faciliter la participation des membres des domaines d'action, des équipes de coordination de la mise en œuvre, des équipes d'experts et des équipes spéciales.

Note: La présente résolution annule et remplace la résolution 4 (CMAg-16).

Annexe 1 de la résolution 8 (CMAg-17)

Éléments du programme de travail de la Commission de météorologie agricole pendant la dix-septième intersession

Les divers éléments du programme de travail de la Commission de météorologie agricole pendant la dix-septième intersession, y compris les équipes d'experts, les équipes spéciales et les résultats attendus, sont présentés ici pour chacun des quatre domaines d'action de la Commission. Les activités de chaque équipe d'experts pendant l'intersession 2018–2022 devraient permettre d'atteindre les résultats attendus indiqués ci-après. Le Groupe de gestion de la Commission décidera de la création éventuelle d'autres équipes spéciales ainsi que des résultats qui en seront attendus.

Domaine d'action 1: Services météorologiques et climatologiques destinés à l'agriculture

Le domaine d'action 1 porte sur l'amélioration et la mise au point des produits, des services et des communications agrométéorologiques destinés aux utilisateurs, y compris les systèmes

d'alerte précoce. Il vise à obtenir, sur la base d'un examen des documents existants, les résultats attendus ci-après, qui devraient contribuer à la mise en œuvre du Système d'information sur les services climatologiques (SISC) et de la plate-forme d'interface utilisateur du CMSC.

Équipe d'experts sur les outils de météorologie agricole et leurs applications

Responsable: James Adamu Ijampy (Nigéria)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Mise au point ou modification des outils de météorologie agricole et de leurs applications au profit de la trousse d'outils sur les services climatologiques (CST);
- b) Textes d'orientation sur les applications de la télédétection et des systèmes d'information géographique (SIG) à la météorologie agricole;
- c) Textes d'orientation sur la meilleure façon d'élaborer des systèmes d'aide à la décision en matière de météorologie agricole;
- d) Textes d'orientation sur les applications des prévisions météorologiques à l'agriculture, et notamment la prévision numérique du temps;
- e) Rapport sur les services d'experts concernant les outils et les applications en matière de météorologie agricole qui sont fournis aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.

Équipe d'experts sur les mécanismes de retour d'information et la communication d'informations agrométéorologiques

Responsable: Hatem Baccour (Tunisie)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Textes d'orientation sur les besoins et les exigences des utilisateurs en matière d'applications météorologiques et climatologiques destinées au secteur agricole;
- b) Textes d'orientation sur les évaluations économiques tenant compte du temps et du climat et les produits d'assurance fondés sur les indices météorologiques dans le secteur agricole;
- c) Rapport sur les services d'experts concernant les mécanismes de retour d'information et la communication d'informations agrométéorologiques qui sont fournis aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.

Équipe d'experts sur les systèmes d'alerte précoce pour les récoltes, les animaux et les nuisibles ou les maladies

Responsable: Tom Davison (Australie)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Textes d'orientation sur la modélisation des applications relatives aux maladies/nuisibles s'attaquant aux animaux et aux végétaux, les systèmes d'alerte précoce en rapport, l'établissement des calendriers d'irrigation, la protection des cultures et la prévision des récoltes;
- b) Textes d'orientation sur l'établissement des calendriers culturaux;
- c) Révision des textes d'orientation sur le recours à la phénologie pour le suivi du climat et à la phénologie des cultures pour le suivi et les évaluations agrométéorologiques;

- d) Rapport sur les services d'experts concernant la modélisation relative aux cultures, aux animaux et aux nuisibles ou aux maladies, y compris la dispersion par voie aérienne, qui sont fournis aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.

Équipe spéciale mixte CMAg/CMOM sur le temps, le climat et la pêche

Responsable: À choisir par le Groupe de gestion de la CMAg en collaboration avec le Groupe de gestion de la CMOM

Résultats attendus/ obtenus:

Mandat indiqué dans l'[annexe 2](#).

Domaine d'action 2: Recherche et développement des techniques en météorologie agricole

Le domaine d'action 2 porte sur la recherche et le développement des techniques visant à assurer la fourniture de produits, de ressources et de services agrométéorologiques de grande qualité. Il vise à obtenir les résultats attendus ci-après, qui devraient contribuer à la mise en œuvre des composantes du CMSC relatives à l'observation et à la surveillance (OS) et à la recherche, à la modélisation et à la prévision (RMP) ainsi qu'au bon fonctionnement du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS) et du Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre (IG3IS). Il porte aussi sur les questions liées aux données opérationnelles dans le domaine de la météorologie agricole et sur l'amélioration du Service mondial d'information agrométéorologique (WAMIS).

Équipe d'experts sur la surveillance de l'humidité du sol et ses applications

Responsable: John Qu (États-Unis d'Amérique)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Textes d'orientation sur les normes à appliquer pour la mesure de l'humidité du sol et la façon d'intégrer les observations relatives à ce paramètre faites au sol et par télédétection;
- b) Textes d'orientation sur l'utilisation de la surveillance de l'humidité du sol à des fins agricoles;
- c) Rapport sur les services d'experts concernant la mesure de l'humidité du sol et ses applications qui sont fournis aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.

Équipe d'experts sur la mesure des flux en agriculture en liaison avec les émissions de GES

Responsable: Elizabeth Pattey (Canada)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Textes d'orientation et base de données sur la mesure des flux de masse/flux énergétiques en agriculture, à utiliser par les Membres de l'OMM et les institutions des Nations Unies;
- b) Rapport sur les services d'experts qui sont fournis au Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre, aux institutions des Nations Unies ainsi qu'aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.

Équipe d'experts sur la modélisation climatique et agricole à l'appui d'une agriculture durable

Responsable: Ward Smith (Canada)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Réalisation d'essais pilotes sur l'emploi de scénarios climatiques aux fins de formulation de recommandations relatives à la gestion des cultures;
- b) Textes d'orientation sur l'association des modèles météorologiques ou climatiques et des modèles agricoles;
- c) Rapport sur les services d'experts concernant l'utilisation de modèles du climat et des cultures à l'appui d'une agriculture durable qui sont fournis aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.

Domaine d'action 3: Gestion des risques agrométéorologiques

Le domaine d'action 3 porte sur les incidences des dangers naturels et des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes sur l'agriculture. Il vise à obtenir les résultats attendus ci-après, qui devraient contribuer à la mise en œuvre du Système d'information sur les services climatologiques du CMSC, du Système mondial d'alerte multidanger de l'OMM et du Système d'évaluation et de prévision des ressources en eau à l'échelle du globe relevant de l'Organisation. Il met aussi l'accent sur la réalisation d'études visant à évaluer les incidences de la variabilité et de l'évolution du climat sur l'agriculture ainsi que sur l'élaboration d'applications favorisant une agriculture climatiquement rationnelle.

Équipe d'experts sur la sécheresse

Responsable: Andrea Susnik (Slovénie)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Textes d'orientation sur les mesures de gestion des risques de sécheresse parallèlement au Programme de gestion intégrée des sécheresses;
- b) Rapport sur la situation des systèmes de surveillance des sécheresses, les bulletins d'évolution des sécheresses, les incidences des périodes de sécheresse, l'évaluation des pertes agricoles éventuelles et la préparation aux sécheresses dans les Régions de l'OMM;
- c) Textes d'orientation sur la façon de communiquer clairement les définitions existantes de la sécheresse, des seuils de déclenchement et des diverses composantes du cycle de vie des sécheresses;
- d) Résumé relatif aux sécheresses et à leurs incidences sur l'agriculture en vue de la Déclaration annuelle de l'OMM sur l'état du climat mondial et du Bulletin sur l'évolution saisonnière du climat mondial;
- e) Textes d'orientation sur l'intégration des alertes et avis nationaux en matière de sécheresse dans les systèmes régionaux d'alerte précoce multidanger et les systèmes mondiaux d'alerte tels que le SMAM et le Protocole d'alerte commun;
- f) Rapport sur les services d'experts concernant la sécheresse qui sont fournis aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.

Équipe d'experts sur les données agroclimatiques et les prévisions infrasaisonnnières à saisonnières pour l'agriculture

Responsable: Udo Busch (Allemagne)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Production de séries exhaustives de données agroclimatiques, incluant le sauvetage des données, aux fins d'applications et d'analyses agricoles à l'aide de techniques existantes telles que la réduction d'échelle pour la modélisation des cultures et la validation des données de télédétection;
- b) Textes d'orientation sur la production de séries exhaustives de données agroclimatiques;
- c) Textes d'orientation sur les méthodes consistant à évaluer la faisabilité de l'utilisation des prévisions infrasaisonnnières à saisonnières pour des applications destinées au secteur agricole;
- d) Rapport sur les services d'experts concernant l'emploi de la modélisation du temps et du climat à l'appui d'une agriculture durable qui sont fournis aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.

Équipe d'experts sur les effets des phénomènes extrêmes et des dangers naturels (hormis la sécheresse) sur l'agriculture

Responsable: Flavio Justino (Brésil)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Rapport concernant les effets des phénomènes extrêmes et des dangers naturels sur l'agriculture;
- b) Éléments d'information à l'appui de la Déclaration annuelle de l'OMM sur l'état du climat mondial concernant les phénomènes extrêmes/dangers naturels et leurs effets sur l'agriculture;
- c) Dispositifs et textes d'orientation sur l'intégration, pour le secteur agricole, des alertes et avis concernant les phénomènes extrêmes et les dangers naturels dans les systèmes régionaux et mondiaux d'alerte multidangers;
- d) Rapport sur les services d'experts concernant les incidences des phénomènes extrêmes et des dangers naturels sur l'agriculture qui sont fournis aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.

Domaine d'action 4: Communication, formation et développement des capacités

Le domaine d'action 4 a pour objet de promouvoir la formation, l'éducation et la sensibilisation en matière de météorologie agricole en vue d'assurer le transfert de connaissances et de méthodes au profit du secteur agricole et d'accélérer le renforcement des capacités. Il a également pour objet d'aider les utilisateurs à mieux comprendre les produits et services de météorologie et climatologie agricoles qui sont à leur disposition et à leur permettre ainsi de les utiliser plus largement et d'une manière plus appropriée. Il sert enfin à analyser les améliorations apportées au *Guide des pratiques de météorologie agricole* et à recenser les outils de développement des connaissances et des capacités en matière de météorologie agricole.

Équipe d'experts sur le développement des capacités

Responsable: Valentina Grigoryan (Arménie)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Achèvement – et mise à jour au besoin – du nouveau supplément de la publication OMM-N° 1083 consacré à la météorologie agricole, qui remplacera le supplément 2 de la publication OMM-N° 258;
- b) Mise à jour de la liste des manuels de météorologie agricole disponibles et recommandés correspondant à divers niveaux d'enseignement classique et de formation informelle;
- c) Création de modules de formation en météorologie agricole à utiliser par les agriculteurs et les agents de vulgarisation lors d'activités de formation et de cours dispensés par les CRFP de l'OMM parallèlement aux centres mondiaux de recherche et d'excellence en agrométéorologie (GCREAM) et d'autres instituts offrant enseignement et formation professionnelle en météorologie agricole (à savoir des universités);
- d) Textes d'orientation sur les séminaires itinérants et les écoles pratiques de climatologie, et forums/dialogues au plan national;
- e) Actualisation de la liste des centres existants et recommandés qui offrent des programmes d'études en météorologie agricole ou dans d'autres domaines connexes;
- f) Rapport sur les services d'experts concernant l'application des normes de l'OMM en vigueur pour ce qui est de l'égalité entre les femmes et les hommes et la promotion des femmes par les Membres de l'OMM ainsi que dans le cadre des projets de l'OMM et des activités de la Commission.

Équipe d'experts sur la communication et l'interface utilisateur à l'appui de l'agriculture

Responsable: Jong Sook Park (République de Corée)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Textes d'orientation sur les stratégies efficaces de communication et de diffusion concernant la météorologie agricole à l'intention des Membres et des projets de l'OMM;
- b) Textes d'orientation sur le recours à des évaluations socio-économiques et à des dispositifs de soutien aux politiques en rapport dans le domaine de la météorologie agricole;
- c) Éléments d'information sur les besoins des spécialistes de la météorologie agricole au sein des SMHN ainsi que des membres de la Fédération mondiale des sociétés de météorologie agricole (GlobalFAMS) en ce qui concerne les divers mécanismes d'enquête de l'OMM;
- d) Rapport sur les exemples fructueux, pour les Membres de l'OMM et les projets lancés par l'Organisation, de mise en place d'une interface utilisateur pour les questions liées aux domaines prioritaires du CMSC que sont l'agriculture et la sécurité alimentaire ainsi que la prévention des catastrophes.

Équipe d'experts sur les applications des technologies de l'information et de la communication

Responsable: Andrea Núñez (Chili)

Résultats attendus/obtenus:

- a) Textes d'orientation sur l'utilisation pratique et le développement des applications des technologies de l'information et de la communication (radio, sites Web, plates-formes Web, applications pour smartphones) dans le secteur agricole destinés aux Membres et aux projets de l'OMM;

- b) Textes d'orientation sur les méthodes utilisées pour tester et évaluer l'efficacité des applications des technologies de l'information et de la communication (radio, sites Web, applications pour smartphones) pour les utilisateurs du secteur agricole de divers pays;
 - c) Rapport sur les services d'experts concernant les applications des technologies de l'information et de la communication dans le secteur agricole qui sont fournis aux Membres de l'OMM et aux projets lancés par l'Organisation dans divers pays.
-

Annexe 2 de la Résolution 8 (CMAg-17)

Équipes spéciales et groupes d'experts mixtes existants

Il existe une équipe mixte qui relève également d'une autre commission et dont le mandat a été approuvé et/ou coordonné par les autres organes constituants de l'OMM.

1. Équipe spéciale mixte CMAg/CMOM sur le temps, le climat et la pêche

1.1 Composition

Responsable: À choisir par le Groupe de gestion de la CMAg en collaboration avec le Groupe de gestion de la CMOM

1.2 Mandat

- a) Étudier les données recueillies par la CMOM et par d'autres organismes afin de déterminer dans quelle mesure celles-ci correspondent aux besoins actuels de l'approche écosystémique de la gestion de la pêche; collaborer selon les besoins avec d'autres équipes d'experts de la CMOM afin de créer des services climatologiques destinés au secteur de la pêche fondés sur les données disponibles de la climatologie maritime;
 - b) Exhorter les organismes de gestion de la pêche océanique et côtière à mettre leurs membres au courant des avantages qu'il y a à effectuer des observations sur la météorologie maritime et les océans et à les transmettre aux divers systèmes d'observation et d'information de l'OMM et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI);
 - c) Contribuer à la compréhension des incidences des changements climatiques sur la pêche et l'aquaculture en eau de mer;
 - d) Recenser les outils d'évaluation des risques et de leur gestion tenant compte de la variabilité du climat afin d'améliorer l'approche écosystémique de la gestion de la pêche;
 - e) Déterminer dans quelle mesure les outils météorologiques et climatologiques peuvent donner des informations pour la gestion intégrée des zones côtières au service de la pêche côtière et de l'aquaculture en eau de mer;
 - f) Étudier la possibilité d'élaborer des informations relatives aux impacts du climat sur la pêche pour alimenter la Déclaration annuelle de l'OMM sur l'état du climat mondial;
 - g) Promouvoir le renforcement des services climatologiques destinés au secteur de la pêche dans le cadre du domaine prioritaire du CMSC relatif à l'agriculture et à la sécurité alimentaire en élaborant des projets pilotes avec d'autres organisations internationales;
 - h) Présenter des rapports et notamment des recommandations sur les actions de suivi à lancer, conformément aux calendriers établis par les comités de gestion de la CMAg et de la CMOM.
-
-

APPENDICE 3. DÉCISIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

Décision 1 (CMAg-17)

Organisation de la session

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire annoté proposé par son président,

Approuve ledit ordre du jour;

Approuve le rapport du représentant du Secrétaire général sur la vérification des pouvoirs établi conformément aux règles 21 à 24 du Règlement général de l'OMM;

Approuve, pour la durée de la session, l'établissement des comités dont la composition est donnée ci-après:

1) Comité de coordination:

Président: Président

Membres: Présidents des plénières, représentant(e) du Secrétaire général, membres du personnel du Secrétariat, représentant(e) du comité local d'organisation

2) Comité des nominations:

Coprésident: M. Andrew Ferrone (Luxembourg)

Coprésidente: Mme Elena Mateescu (Roumanie)

3) Comité de sélection:

Membres: M. Vernon Carr (Australie), Mme Kawsar Pervin (Bangladesh), M. John Prueger (États-Unis d'Amérique), Mme Surekha Ramessur (Maurice), M. Geert Sterk (Pays-Bas), M. Constantino Alarcon Velasco (Pérou)

Adopte le programme de travail de la session:

1) Horaire des séances: 9 h 30 – 12 h 30 et 14 h 30 – 17 h 30;

2) Organisation de l'étude des points de l'ordre du jour pour la durée de la session;

Décide de suspendre l'application de la règle 110 du Règlement général pour toute la durée de la session afin d'accélérer l'examen des documents ainsi que le prévoit la règle 3;

Décide qu'en application de la règle 112 du Règlement général, il ne sera pas nécessaire d'établir des procès-verbaux sommaires des séances.

Décision 2 (CMAg-17)

Composition et mandat du Comité de sélection

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Ayant examiné les règles 23 à 32 du Règlement général de l'OMM, et en particulier les règles 25, 31 et 32,

Décide que le Comité de sélection se composera d'un délégué de chaque conseil régional de l'OMM, qui sera nommé via des consultations entre les membres de la Commission appartenant à chaque conseil régional, avec le mandat décrit en [annexe](#).

Annexe de la décision 2 (CMAg-17)

Mandat du Comité de sélection

- 1) Élire un président et un coprésident;
 - 2) Passer en revue les qualifications des spécialistes désignés par les Représentants permanents auprès de l'OMM pour être des experts de la Commission, à la lumière du projet d'organes subsidiaires de la Commission;
 - a) Soumettre à l'approbation de la Commission des candidatures pour le Groupe de gestion;
 - b) Proposer des candidatures d'experts pour les organes subsidiaires, à examiner ultérieurement par le Groupe de gestion, lorsque les organes subsidiaires choisis par la Commission seront convoqués;
 - 3) Veiller à l'équilibre entre Régions et entre hommes et femmes s'agissant des membres du Groupe de gestion et autres experts qu'il proposera.
-

APPENDICE 4. RECOMMANDATIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

Recommandation 1 (CMAg-17)

Sécheresse et désertification

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Rappelant:

- 1) La [résolution 9 \(Cg-17\)](#) – Éléments de classification servant à répertorier les phénomènes extrêmes liés au temps, à l'eau et au climat,
- 2) La [décision 3 \(EC-69\)](#) – Système mondial d'alerte multidanger de l'Organisation météorologique mondiale,
- 3) La [résolution 8 \(CHy-15\)](#) – Mise en place d'un système pilote de l'OMM relatif à l'évaluation et à la prévision des ressources en eau à l'échelle du globe,
- 4) La [résolution 1 \(CMAg-16\)](#) – Programme de gestion intégrée des sécheresses,

Rappelant également la [décision 44 \(EC-69\)](#) – Amélioration des mécanismes nationaux et régionaux de surveillance de la sécheresse, dans laquelle le Conseil exécutif invite:

- 1) Le président de la Commission de météorologie agricole à diriger la coordination des activités de surveillance et d'alerte précoce applicables à la sécheresse avec la Commission d'hydrologie, la Commission de climatologie, la Commission des systèmes de base, la Commission des sciences de l'atmosphère et les conseils régionaux,
- 2) Le Secrétaire général à aider les Membres à améliorer les mécanismes nationaux et régionaux de surveillance de la sécheresse,

Notant:

- 1) La [résolution 54/223](#) de l'Assemblée générale des Nations Unies – Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, adoptée en 1999,
- 2) La [décision X/35](#) de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique – Diversité biologique des terres arides et subhumides, adoptée à sa dixième réunion en octobre 2010, qui engage les Parties et les autres gouvernements à élaborer et à mettre en œuvre des plans de gestion de la sécheresse et des systèmes d'alerte précoce à tous les niveaux afin d'accroître la résilience des terres arides et subhumides, ou à réviser les plans et les systèmes existants,
- 3) La [Déclaration finale de la Réunion de haut niveau sur les politiques nationales en matière de sécheresse](#) (Genève, 11–15 mars 2013),
- 4) La [Déclaration de Windhoek relative au renforcement de la résilience face aux sécheresses en Afrique](#) (Windhoek (Namibie), 15–19 août 2016),
- 5) La [Déclaration de la Conférence de Santa Cruz de la Sierra \(Santa Cruz de la Sierra \(État plurinational de Bolivie\), 14–16 août 2017\) sur la sécheresse dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes,](#)
- 6) La [Décision 29/COP-13 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Promotion de politiques relatives à la sécheresse,](#)

Notant en outre toutes les activités qu'elle-même et le Programme de gestion intégrée des sécheresses (IDMP) ont mené dans le domaine de la sécheresse et les résultats obtenus ces quatre dernières années, ainsi que les liens qu'elle entretient avec d'autres activités de l'OMM,

Considérant:

- 1) Le rôle joué par le climat et les facteurs climatiques dans les processus de désertification et l'importance que revêtent la météorologie et l'hydrologie pour de nombreux aspects de la lutte contre la désertification,
- 2) Que la sécheresse et la désertification ont de graves répercussions sur le développement socio-économique et l'environnement de nombreux pays, notamment dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches,
- 3) Que l'OMM a activement participé aux sessions 1 à 13 de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et continuera de le faire,
- 4) Que l'OMM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ont collaboré avec succès à l'organisation de la Réunion de haut niveau sur les politiques nationales en matière de sécheresse (Genève, 11–15 mars 2013),
- 5) Que l'OMM, la FAO et les Secrétariats de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et du Programme d'ONU-Eau pour le développement des capacités dans le cadre de la Décennie ont organisé avec succès [six ateliers régionaux sur les politiques nationales de gestion de la sécheresse](#),
- 6) Que l'OMM et le Partenariat mondial pour l'eau, avec plus de 30 organismes partenaires, ont achevé avec succès la première phase du Programme de gestion intégrée des sécheresses (2013–2016) et ont lancé la mise en place du service d'assistance pour la gestion intégrée des sécheresses dans le cadre de la deuxième phase du Programme (2017–2019),

Reconnaissant que la question de la sécheresse et de la désertification a été examinée en détail dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification,

Prie son président:

- 1) D'aider les experts du troisième domaine d'action à élaborer un prototype de système d'alerte à la sécheresse en élaborant des méthodes à l'intention des Membres pour répertorier les sécheresses, qui pourront également être utiles pour le Bulletin saisonnier sur le climat, le Système mondial OMM d'évaluation et de prévision hydrologiques (HydroSOS), la Déclaration annuelle sur l'état du climat mondial et le Système mondial d'alerte multidanger;
- 2) De chercher d'autres moyens de rapprocher les activités de la Commission sur la sécheresse et celles du Programme de gestion intégrée des sécheresses;

Invite les Membres de l'OMM:

- 1) À continuer de renforcer les réseaux et les systèmes d'observation météorologique et hydrologique nationaux et régionaux afin de garantir une collecte et une diffusion adéquates des données et des informations de base à l'échelle nationale, régionale et internationale;
- 2) À encourager les ministères et organismes nationaux et régionaux à partager librement des données agricoles, météorologiques et hydrologiques pour améliorer la prise de décisions liées à la sécheresse et soutenir le développement de systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse;

- 3) À soutenir comme il convient les programmes nationaux, régionaux et mondiaux de collecte intégrée des données et de mener à bien des travaux d'évaluation et de recherche concernant la dégradation des sols, la désertification et l'atténuation des effets de la sécheresse;
- 4) À continuer d'analyser et d'étudier les interactions entre le climat, la sécheresse et la désertification ainsi que leurs conséquences socio-économiques;
- 5) À attirer l'attention des autorités et des experts sur l'utilisation et les applications des informations météorologiques et hydrologiques dans le cadre des programmes d'action nationaux pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;
- 6) À encourager l'enseignement et la formation professionnelle sur les aspects météorologiques et hydrologiques des domaines pluridisciplinaires de la lutte contre la désertification;
- 7) À aider le Secrétaire général à mettre en œuvre les recommandations de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;
- 8) À soutenir la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques en ce qui concerne la gestion des risques de sécheresse, le Système d'information sur les services climatologiques et le programme d'interface-utilisateur;
- 9) À soutenir les activités de l'IDMP en ce qui concerne les trois piliers de la gestion intégrée de la sécheresse: surveillance de la sécheresse et systèmes d'alerte précoce, évaluation de la vulnérabilité face à la sécheresse et des répercussions associées, et mesures de préparation aux sécheresses;
- 10) À soutenir les efforts déployés via l'Initiative de surveillance agricole mondiale (GEO-GLAM) du Groupe sur l'observation de la Terre en menant une action concertée pour intégrer les informations sur la sécheresse aux dispositifs de surveillance agricole;

Demande au Secrétaire général:

- 1) De continuer de communiquer aux Membres, à titre d'information et pour qu'ils agissent en conséquence, toutes les décisions pertinentes prises lors des sessions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification qui pourraient avoir des incidences pour les Membres de l'OMM;
- 2) De continuer à faire le nécessaire pour appliquer les mesures recommandées par la Conférence des Parties à la Convention qui relèvent directement de la compétence de l'OMM;
- 3) De coopérer, comme il convient et dans les limites des ressources budgétaires, avec d'autres organisations internationales et régionales concernées à la mise en œuvre de la Convention;
- 4) De continuer de collaborer avec le Secrétariat de la Convention et d'autres organisations à la mise en place du Centre de gestion de la sécheresse pour l'Europe du Sud-Est et d'explorer la possibilité d'établir des centres analogues dans d'autres régions;
- 5) De continuer de collaborer avec la FAO et les Secrétariats de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à la mise en œuvre du Programme de gestion intégrée des sécheresses;
- 6) D'assurer une coordination efficace entre les activités de l'OMM dans le domaine de la sécheresse et celles de l'IDMP, du Cadre d'action mondiale de la FAO destiné à lutter contre la pénurie d'eau dans l'agriculture (WASAG), de l'Initiative sur la sécheresse de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de GEO-GLAM;

Exhorte les commissions techniques, les programmes et les conseils régionaux concernés à se rapprocher des experts de la CMAg et de l'IDMP et à créer des synergies avec eux en matière de surveillance de la sécheresse et de systèmes d'alerte précoce, d'évaluation de la vulnérabilité à la sécheresse et des répercussions associées, et des mesures de préparation à la sécheresse, notamment dans le contexte du Système mondial d'alerte multidanger, d'HydroSOS et de l'inventaire des phénomènes extrêmes liés au temps, à l'eau et au climat.

Note: La présente recommandation annule et remplace la recommandation 1 (CMAg-16).

Recommandation 2 (CMAg-17)

Point sur les progrès réalisés en météorologie agricole

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Rappelant la [résolution 7 \(EC-68\)](#) – Base de données sur les profils de pays, dans laquelle le Conseil exécutif exhorte les Membres à contribuer à la mise en valeur de la base de données sur les profils de pays en nommant des coordonnateurs, en mettant régulièrement à jour les informations qui y figurent concernant leurs capacités et par le biais de contributions extrabudgétaires et en nature,

Notant:

- 1) La [recommandation 2 \(CMAg-16\)](#) – Rapports nationaux sur les progrès réalisés en météorologie agricole,
- 2) Que le Secrétariat de l'OMM a constitué une base de données globale sur l'état d'avancement des activités agrométéorologiques des Membres à partir des renseignements contenus dans les rapports nationaux,

Invite les Membres à s'assurer que leurs coordonnateurs mettent à jour la base de données sur les profils de pays en ce qui concerne les questions de météorologie agricole et de sécheresse;

Prie le Secrétaire général:

- 1) De s'assurer que les enquêtes sur la base de données comportent des questions sur la météorologie agricole;
- 2) De garder contact avec des experts en agrométéorologie et d'envoyer des enquêtes informelles en cas de besoin;
- 3) De publier, sous forme de circulaire envoyée par le président au moins une fois tous les deux ans, de brefs résumés et analyses sur l'état des connaissances en météorologie agricole et les progrès réalisés en la matière pour informer les Membres.

Note: La présente recommandation annule et remplace la recommandation 2 (CMAg-16).

Recommandation 3 (CMAg-17)

Enseignement et formation professionnelle en météorologie agricole

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Reconnaisant que le développement des capacités est l'un des domaines prioritaires définis par le Dix-septième Congrès météorologique mondial (voir l'annexe de la résolution 69 (Cg-17) – Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019),

Reconnaisant en outre que le développement des capacités est l'une des priorités de la Commission,

Rappelant:

- 1) L'annexe de la résolution 49 (Cg-XVI) – Éléments d'une stratégie de l'OMM pour le développement des capacités, dans laquelle le Congrès stipule que le développement des capacités n'est pas une activité ponctuelle, mais un processus permanent qui vise à accroître les capacités de façon propice à une croissance soutenue,
- 2) La [résolution 18 \(EC-64\)](#) – Stratégie de l'OMM pour le développement des capacités,
- 3) La [décision 63 \(EC-68\)](#) – Développement des capacités: priorités pour la période 2016–2019,

Notant:

- 1) Les [Directives pour la formation professionnelle des personnels de la météorologie et de l'hydrologie opérationnelle \(OMM-N° 258\)](#), Volume I, Supplément N° 2 – Guidelines for Curricula in Agricultural Meteorology (Directives relatives aux programmes de formation en météorologie agricole),
- 2) Le [Guide sur l'application de normes d'enseignement et de formation professionnelle en météorologie et en hydrologie \(OMM-N° 1083\)](#), Volume I – Météorologie,

Notant en outre:

- 1) Les objectifs de la stratégie de l'OMM pour le développement des capacités: a) définir les capacités nécessaires et recenser les lacunes; b) accroître la notoriété des SMHN et l'adhésion des instances nationales; c) optimiser la gestion des connaissances; d) renforcer la mobilisation des ressources et la gestion des projets; e) renforcer les mécanismes mondiaux, régionaux et sous-régionaux; et f) multiplier les possibilités de formation et de recherche,
- 2) Que l'amélioration des normes de formation professionnelle des agrométéorologues est une condition préalable à la prestation de services météorologiques et climatologiques exhaustifs destinés à l'agriculture,
- 3) Que le développement des capacités est un élément majeur du Cadre mondial pour les services climatologiques et que l'agriculture et la sécurité alimentaire font partie des priorités du Cadre,
- 4) Que les directives sur l'enseignement et la formation professionnelle des personnels de la météorologie et de l'hydrologie opérationnelle ont été révisées pour porter sur les résultats de l'enseignement au lieu des programmes d'enseignement obligatoires,
- 5) Que divers centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM et diverses universités peuvent proposer des cours de formation en météorologie agricole,

Reconnaissant l'aide apportée à l'OMM par les organisations suivantes lors de l'organisation de formations en météorologie agricole entre 2014 et 2018: le centre AGRHYMET, le Centre commun de recherche de la Commission européenne, l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques, l'Agence spatiale européenne, le Système d'alerte précoce contre la famine, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Institut italien de biométéorologie et le Service météorologique espagnol,

Prie le Secrétaire général:

- 1) De rendre compte de la capacité actuelle en matière de prestation de services de météorologie agricole, en permettant à la Commission de formuler les réponses appropriées au développement des capacités, de fixer des priorités pour les investissements et de mobiliser des ressources, ainsi que d'observer les travaux de la Commission et d'en évaluer les succès;
- 2) De déterminer quelles informations et ressources (y compris des informations sur les avantages socio-économiques) les Membres peuvent faire valoir pour démontrer la valeur des services de météorologie agricole à leurs pouvoirs publics nationaux et à d'autres organisations pertinentes;
- 3) De nouer des rapports étroits avec les centres régionaux de formation professionnelle et les centres spécialisés à propos de l'organisation et du contenu des cours et des outils d'enseignement et de formation professionnelle en météorologie agricole afin de renforcer et d'étendre les programmes de formation dans ce domaine, dans l'objectif de répondre adéquatement aux besoins définis en matière de formation de spécialistes en agrométéorologie et de comprendre le rôle potentiel des centres mondiaux d'excellence en météorologie agricole;
- 4) D'organiser la formation, sur le plan national et régional, d'un plus grand nombre de techniciens selon les besoins dans le secteur de la météorologie agricole pour fournir les services de base nécessaires à l'agriculture;
- 5) D'intensifier le dialogue entre les exploitants agricoles et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux pour comprendre les informations météorologiques et climatologiques et leurs applications au processus de prise de décisions en matière d'agriculture et pour en permettre l'utilisation;
- 6) De faire en sorte que le Programme de météorologie agricole soit étroitement lié au Programme d'enseignement et de formation professionnelle afin que les besoins dans le domaine de la météorologie agricole soient correctement pris en compte;
- 7) De veiller à la révision des *Directives pour la formation professionnelle des personnels de la météorologie et de l'hydrologie opérationnelle*, Volume I, Supplément N° 2 – Guidelines for Curricula in Agricultural Meteorology (Directives relatives aux programmes de formation en météorologie agricole), afin qu'elles soient axées sur les résultats de l'apprentissage selon l'exemple du *Guide sur l'application de normes d'enseignement et de formation professionnelle en météorologie et en hydrologie*;
- 8) De conserver le Supplément N° 2, qui restera en vigueur jusqu'à ce que la nouvelle publication ait été approuvée;
- 9) De renforcer la coordination avec les projets de météorologie agricole menés par d'autres organisations, y compris des organismes de parrainage, et de rechercher activement de nouvelles sources de financement;
- 10) De continuer à améliorer l'accès aux programmes de bourses d'étude et d'échanges subventionnés ainsi que l'offre en la matière;

- 11) De faciliter les colloques, séminaires et ateliers choisis par la Commission au cours de sa dix-septième session, ainsi que ceux que le Groupe de gestion a choisis au cours de l'intersession;
- 12) De faciliter, selon les besoins et dans la limite des ressources disponibles, la dynamisation d'institutions inactives pour accroître leurs capacités; et renforcer les institutions stratégiques susceptibles de devenir des centres mondiaux d'excellence supplémentaires;

Invite les Membres:

- 1) À promouvoir les nouvelles directives concernant les résultats de l'enseignement et de la formation professionnelle en météorologie agricole (*Guide sur l'application de normes d'enseignement et de formation professionnelle en météorologie et en hydrologie*) auprès des établissements d'enseignement et des universités, et à favoriser les échanges avec ces institutions;
- 2) À veiller à une meilleure diffusion des informations météorologiques et climatologiques auprès de leurs services de vulgarisation agricole;
- 3) À améliorer l'infrastructure agrométéorologique dans les pays en développement et les pays les moins avancés moyennant un soutien régional et international;
- 4) À resserrer la collaboration entre les établissements chargés de la recherche, de l'enseignement et de la vulgarisation dans les domaines de la météorologie, du climat et de l'agriculture dans diverses régions du monde.

Note: La présente recommandation annule et remplace la recommandation 3 (CMAg-16).

Recommandation 4 (CMAg-17)

Examen des résolutions pertinentes des organes directeurs de l'Organisation météorologique mondiale

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Notant:

- 1) Avec satisfaction les mesures prises par le Conseil exécutif au sujet de ses recommandations antérieures,
- 2) Le document relatif à l'examen des décisions et des résolutions ([CAgM-17/INF 2.2](#)),

Recommande de maintenir en vigueur les résolutions et décisions suivantes du Conseil exécutif:

- 1) Résolution 6 (EC-LX) – Établissement de réseaux nationaux de stations agrométéorologiques;
- 2) Décision 46 (EC-68) – Collaboration entre la Commission des sciences de l'atmosphère et la Commission de météorologie agricole;
- 3) Décision 47 (EC-68) – Élaboration d'un projet METAGRI SERVICES;
- 4) Décision 43 (EC-69) – Élaboration du projet de démonstration concernant l'humidité du sol;

- 5) Décision 44 (EC-69) – Amélioration des mécanismes nationaux et régionaux de surveillance de la sécheresse;

Recommande de maintenir en vigueur les résolutions suivantes du Congrès météorologique mondial:

- 1) Résolution 21 (Cg-XVI) – Indice normalisé de précipitations à utiliser par tous les Services météorologiques et hydrologiques nationaux comme critère de sécheresse en météorologie;
- 2) Résolution 22 (Cg-XVI) – Programme de météorologie agricole;
- 3) Résolution 43 (Cg-XVI) – Attributions des commissions techniques;
- 4) Résolution 17 (Cg-17) – Programme de gestion intégrée des sécheresses.

Note: La présente recommandation annule et remplace la recommandation 4 (CMAg-16).

Recommandation 5 (CMAg-17)

Poursuite et renforcement des travaux de la Commission de météorologie agricole

LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE,

Rappelant:

- 1) Que les participants au Dix-septième Congrès météorologique mondial ont prié le Conseil exécutif de présenter des recommandations au Dix-huitième Congrès au sujet de la composition des organes constituants,
- 2) La décision 84 (EC-68) – Examen de la structure de gouvernance,
- 3) La décision 68 (EC-69) – Réforme des organes constituants de l'OMM,

Recommande que les travaux actuels et les résultats attendus de la Commission de météorologie agricole soient pris en compte dans l'examen en cours de sa structure de gouvernance et que toutes les dispositions nécessaires à leur continuité soient intégrées dans les conclusions de cet examen.

APPENDICE 5. LISTE DES PARTICIPANTS

(en anglais seulement)

1. Officers of the session

Byong-Lyol LEE President of CAgM

2. WMO Members represented in the technical commission

Argentina

Lorena FERREIRA (Ms) Principal delegate

Armenia

Valentina GRIGORYAN (Ms) Principal delegate

Australia

Vernon CARR Principal delegate

Lynette BETTIO (Ms) Alternate

Christa PUDMENZKY (Ms) Delegate

Kathryn REARDON-SMITH (Ms) Delegate

Roger STONE Delegate

Bangladesh

Kawsar PARVIN Principal delegate

Belarus

Ekaterina ISTOMINA (Ms) Principal delegate

Belize

Shanea YOUNG (Ms) Principal delegate

Brazil

Francisco de Assis DINIZ Principal delegate

Orivaldo BRUNINI Alternate

Flavio Barbosa JUSTINO Delegate

British Caribbean Territories

Adrian TROTMAN Principal delegate

Shontelle STOUTE (Ms) Delegate

Bulgaria

Valentin KAZANDJIEV Principal delegate

Canada

Allan HOWARD Principal delegate

Raymond DESJARDINS Alternate

Chile

Andrea ACEVEDO NÚÑEZ (Ms) Principal delegate

China

Guangsheng ZHOU Principal delegate

Chaosheng LI Alternate

Jianping GUO Delegate

Sen LI Delegate

Yan Ling SONG (Ms) Delegate

Czechia

Filip CHUCHMA Principal delegate

Democratic Republic of the Congo

Nicolas EBENGO PANGA Principal delegate

Ecuador

Gilma CARVAJAL (Ms) Principal delegate

Egypt

Samy RATEB Principal delegate

Ethiopia

Dula Shanko LEBETA Principal delegate

France

Grégoire PIGEON Principal delegate
Mathieu REGIMBEAU Delegate

Germany

Udo BUSCH Principal delegate
Cathleen FRUEHAUF (Ms) Alternate

Ghana

Andrew Yaw NKANSAH Principal delegate

Greece

Anastasia PAPAKRIVOU (Ms) Principal delegate

Hungary

Attila Viktor KOVÁCS Principal delegate

Indonesia

Marjuki MARJUKI Principal delegate
Ana Oktavia SETIAWATI (Ms) Alternate

Iran, Islamic Republic of

Sayed Masoud MOSTAFAVI Principal delegate

Ireland

Keith LAMBKIN Principal delegate

Israel

Yiftach ZIV Principal delegate

Italy

Teodoro GEORGIADIS Principal delegate
Anna DALLA MARTA (Ms) Delegate

Japan

Akira MIYATA Principal delegate
Kenji OSHIO Delegate

Kazakhstan

Kamar SALIYEVA (Ms) Delegate
Duman ZHOLDIN Delegate

Libya

Mukhtar AGOUB Principal delegate

Malawi

Clement BOYCE Principal delegate

Malaysia

Fariza YUNUS (Ms) Principal delegate

Mali

Afoussatou DIARRA (Ms) Delegate
Cheick Oumar KEITA Delegate

Mauritius

Surekha RAMESSUR (Ms) Principal delegate

Morocco

Meriem ALAOURI (Ms) Delegate

Omar CHAFKI Delegate

Myanmar

May Khin CHAW (Ms) Principal delegate

Netherlands

Geert STERK Principal delegate

Niger

Aissatou Sitta ADAMOU (Ms) Principal delegate

Nigeria

Haruna ZAKARI Principal delegate

James Ijampy ADAMU Alternate

Norway

Berit NORDSKOG (Ms) Principal delegate

Peru

Constantino ALARCON VELASCO Principal delegate

Karim Lisette QUEVEDO CAIÑA (Ms) Delegate

Philippines

Edna JUANILLO (Ms) Principal delegate

Republic of Korea

Jaecheol NAM Principal delegate

Heungjin CHOI Alternate

Sewon KIM Alternate

Changbum CHO Delegate

Hyeyoung GO (Ms) Delegate

Jinkyu HONG Delegate

Baekjo KIM Delegate

Hyun-Seok KIM Delegate

Kyurang KIM Delegate

Soo-Ock KIM (Ms) Delegate

Byong-Lyol LEE Delegate

Seung-Jae LEE Delegate

Jongsook PARK (Ms) Delegate

Seungkyun PARK Delegate

Donghyun SHIN Delegate

Dukjin WON Delegate

Jaegwang WON Delegate

Soyoung YIM (Ms) Delegate

Romania

Elena MATEESCU (Ms) Principal delegate

Daniel ALEXANDRU Delegate

Lucian Gabriel PATRASCU Delegate

Russian Federation

Natalia KOMISSAROVA (Ms) Principal delegate

Alexander KLESHCHENKO Alternate

Ekaterina TAYURSKAYA (Ms) Delegate

Senegal

Oumar KONTE Principal delegate

Slovakia

Pavol NEJEDLÍK	Principal delegate
Lívia LABUDOVÁ (Ms)	Delegate

Slovenia

Andreja SUŠNIK (Ms)	Principal delegate
---------------------	--------------------

South Africa

Sue WALKER (Ms)	Delegate
-----------------	----------

Spain

Jose Pablo ORTIZ DE GALISTEO M.	Principal delegate
Ramiro ROMERO FRESNEDA	Alternate

Sudan

Amani ELSHEIKH (Ms)	Principal delegate
---------------------	--------------------

Thailand

Sotharat INSAWANG (Ms)	Principal delegate
------------------------	--------------------

The former Yugoslav Republic of Macedonia

Silvana STEVKOVA (Ms)	Principal delegate
-----------------------	--------------------

Trinidad and Tobago

Arlene AARON-MORRISON (Ms)	Principal delegate
----------------------------	--------------------

Tunisia

Hatem BACCOUR	Principal delegate
---------------	--------------------

Ukraine

Oleg SKOROPAD	Principal delegate
---------------	--------------------

United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland

Felicity WORSFOLD (Ms)	Principal delegate
Catrina JOHNSON (Ms)	Alternate

United Republic of Tanzania

Isack YONAH	Principal delegate
Wilbert Timiza MURUKE	Alternate
Mecklina Merchades BABYEGEYA (Ms)	Delegate

United States of America

Harlan SHANNON	Principal delegate
John PRUEGER	Alternate
Jeffrey ANDRESEN	Delegate
William BOLHOFER	Delegate
John QU	Delegate

Zambia

Lilian MZYECE (Ms)	Principal delegate
--------------------	--------------------

3. WMO Members not represented in the technical commission**Bosnia and Herzegovina**

Borislav MARIC	Principal delegate
Nedžad VOLJEVICA	Delegate

Chad

Gaya DJERGO	Principal delegate
-------------	--------------------

Liberia

Arthur GAR-GLAHN	Principal delegate
------------------	--------------------

Luxembourg

Andrew FERRONE

Principal delegate

4. Invited experts

Ahmedin ABDULKERIM
Tatiana ANDRY ARIVELO (Ms)
Seoyeon CHU (Ms)
Mohamed EL MAMY
Tsegaye Ketema HAILE
Maria del Carmen HOECHST VELEZ (Ms)
Jongok JANG
Almaz Tadesse JIFAR (Ms)
Ibrahim Sinneh KAMARA
Byung-jin KANG
Odile KILAMBALAMBA MAYADILA (Ms)
Jinmi KIM (Ms)
Hoesung LEE
Sang-Bum LEE
Sungho LEE
Francisca MARTEY (Ms)
Michael MAWUTOR TANU
Kodjenini MIAN
Manasah MKHABELA
Jeonghoon MOON
Philippe RICHARD
Saeeda SALEH (Ms)
Byunghyun SONG
Federico SPANNA
Caifang WANG
Elizabeth WEIGHT (Ms)
Jeong-Bok YOO

5. Representatives of international organizations and other bodies**United Nations Framework Convention on Climate Change**

Walters TUBUA

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Organisation météorologique mondiale

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Bureau de la communication et des relations publiques

Tél.: +41 (0) 22 730 83 14/15 – Fax: +41 (0) 22 730 80 27

Courriel: cpa@wmo.int

public.wmo.int